

**Manitoba.**—La *Manitoba Power Commission* a été constituée en 1919 aux fins de distribuer de l'énergie électrique dans toute la province, sauf la région métropolitaine de Winnipeg. En vertu d'une entente signée en 1955 par la *Manitoba Hydro-Electric Board*, la ville de Winnipeg, la *Winnipeg Electric Commission* et la *Manitoba Power Commission*, la Commission a acheté les lignes de transmission de la *Winnipeg Electric Company* et du *City of Winnipeg Hydro Electric System* situées dans les banlieues de la ville. Le transfert de ces biens est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1955. La Commission fonctionne en vertu de la loi sur la Commission d'énergie électrique du Manitoba (S.R.M. 1954, chap. 203), modifiée.

La Commission achète son énergie de la *Manitoba Hydro-Electric Board* à différents endroits, surtout à Winnipeg et dans les environs. Elle a graduellement acquis dans le territoire de son activité presque toutes les usines génératrices municipales ou privées et a couvert la province d'un réseau de lignes de transmission. Un programme d'électrification rurale, commencé peu avant 1940 en vue de fournir l'énergie hydro-électrique à un tarif uniforme à tous les centres ruraux de 20 habitants ou plus, est maintenant terminé et dessert 524 centres. La Commission dessert aussi 41,573 fermes.

La Commission a pris la direction de la génératrice diesel et du réseau local de distribution à Le Pas, dans le nord du Manitoba, au cours de 1958.

On trouvera aux pp. 577-578 des renseignements concernant les nouvelles installations achevées récemment ou en cours de construction au Manitoba.

**Saskatchewan.**—La *Saskatchewan Power Corporation*, constituée le 1<sup>er</sup> février 1949 et fonctionnant en vertu d'une loi modifiée de 1950 (S.S. 1950, chap. 10), a remplacé la *Saskatchewan Power Commission*, qui a fonctionné du 11 février 1929 au 31 janvier 1949. La Société a pour fonctions principales de produire, transmettre, distribuer, vendre et fournir de l'énergie hydro-électrique et thermo-électrique. Elle est aussi autorisée, depuis 1952, à produire ou acheter et à transmettre, distribuer, vendre et fournir du gaz naturel ou manufacturé.

En 1957, la Société vendait de l'énergie électrique au détail à 865 municipalités urbaines (comptant six usagers ou plus) et en gros aux villes de Saskatoon, Swift-Current et Weyburn, ainsi qu'aux villages de Battleford et de Waskesiu. Les réseaux de la Société sillonnent toute la province, sauf les villes telles que Regina, qui possèdent et exploitent leurs propres usines municipales et réseaux de distribution, et Moose-Jaw où l'usine locale et le réseau de distribution sont la propriété de la *National Light and Power Company Limited*.

A la fin de 1957, la Société desservait 178,567 usagers dont 31,573 demeuraient dans des localités auxquelles l'énergie électrique était vendue en gros et 146,994 étaient des usagers au détail. Parmi ces derniers, 102,249 étaient des usagers urbains et 44,745, des usagers dit ruraux, surtout agricoles. Durant 1957, l'ensemble des usagers a consommé 780,613,534 kWh, dont 742,983,567 provenaient des usines de la Société et 37,629,967 ont été achetés en gros de Regina et de la *National Light and Power*. A la fin de l'année, les immobilisations du gouvernement provincial dans les installations d'électricité et de gaz naturel de la Société s'élevaient à \$142,451,682.

En 1957, la Société possédait et exploitait trois usines génératrices à vapeur à Estevan, Prince-Albert et Saskatoon, qui ont satisfait à 80 p. 100 de tous les besoins du réseau, et trois centrales consommant du gaz ou deux genres de combustible à Kindersley, Swift-Current et Unity, qui ont fourni presque tout le reste. Quatre autres petites centrales diesel (à Yorkton, Meadow-Lake, Maple-Creek et Hudson's-Bay) ont servi de centrales auxiliaires et ont fourni moins de 0.5 p. 100 de l'énergie électrique distribuée. La puissance globale du réseau, à la fin de 1957, était évaluée à 235,720 kW, dont 200,000 pour les centrales à vapeur, 30,000 pour les centrales au gaz ou à deux combustibles et 5,720 pour les centrales diesel.

A la fin de 1957, la Société possédait et exploitait 53,800 milles de lignes de transmission et de lignes rurales, dont 6,500 milles ajoutés au cours de l'année. Ces lignes comprenaient 175 milles de lignes de 72,000 volts, 75 milles de lignes de 25,000 volts et 6,250 milles de lignes de 14,400 volts pour l'électrification rurale. Dix-neuf milles de lignes de transmission triphasées pour desservir les puits de pétrole ont aussi été installées et 250 milles de lignes